

Solidaires en action N° 131

Le 28 septembre 2015

8 octobre : l'incontournable mobilisation

Dans un contexte où l'emploi et les salaires restent les préoccupations majeures, il est urgent d'exiger une autre politique économique et sociale, et faire entendre nos revendications. **Les mesures en faveur des entreprises, sans contreparties, non seulement n'ont aucun effet sur le taux de chômage mais donnent lieu dans les entreprises à des chantages à l'emploi pour imposer des baisses de salaires et un allongement du temps de travail. Cela nourrit la désespérance sociale sur laquelle prospère l'extrême droite.** Le projet de « dégraisser » le code du travail est une menace de plus sur les droits des salarié-es.

Le gouvernement doit s'engager pour une **réelle réforme fiscale, plus juste et plus redistributive** permettant ainsi de rompre avec les choix de politiques économiques libérales sources d'inégalités et d'injustices. Face à la crise économique et aux mutations à venir, il s'agit de développer les investissements pour réorienter l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques, de conforter et promouvoir les services publics.

Les mobilisations organisées partout en France le 8 octobre, feront entendre la nécessité de créer les emplois nécessaires dans le privé comme dans le public, d'améliorer le pouvoir d'achat ce qui passe notamment par l'augmentation des salaires et des pensions, de réaliser l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, d'améliorer les conditions de travail, de conforter la protection sociale et de protéger socialement les jeunes notamment en leur garantissant un droit à l'autonomie.

Les organisations CGT, Solidaires, FSU, UNEF et UNL appellent les salarié-es, les chômeurs-euses, les étudiant-es, les lycéen-nes et les retraité-es à se mobiliser le 8 octobre prochain pour une **journée interprofessionnelle, avec grèves, manifestations, rassemblements.**



8 octobre : Pour nos revendications

En 2014, les rémunérations des dirigeants du CAC 40 ont progressé de 10%, grâce à l'augmentation des attributions d'actions et d'options.

Les rémunérations globales de ces dirigeants, toutes rémunérations confondues (hors jetons de présence et avantages en nature), atteignent le chiffre vertigineux de 153 millions d'euros, en hausse de 10,1% par rapport à 2013. **Ce sont 16 patrons du CAC 40 qui ont perçu plus de 4 millions d'euros en 2014**, dont celui du constructeur automobile Renault, Carlos Ghosn, qui a enregistré une hausse de 174% de ses rémunérations à 7,161 millions d'euros.

Le 8 octobre, nous serons en grève et nous manifesterons pour nos légitimes revendications :

- ◆ **SMIC à 1 700 euros nets.**
- ◆ **400 € d'augmentation pour tous et toutes**
- ◆ **Rattrapage du pouvoir d'achat et augmentation du point d'indice** pour les fonctionnaires
- ◆ **Augmentations en sommes uniformes** pour favoriser les plus bas salaires et réduire les inégalités
- ◆ **Egalité salariale entre les femmes et les hommes**, avec des mesures immédiates pour annuler les discriminations existantes.
- ◆ **Augmentation des pensions de retraite, des allocations chômage, des minima sociaux.**



Mayotte : Total respect pour les grévistes d'Orange

Au bout de 7 semaines de grève, nos camarades d'Orange de Mayotte ont repris le travail, après avoir signé, avec les représentant-es de Sud télécom Réunion présent-es à leurs côtés depuis le début de ce conflit, un protocole de fin de conflit.

Ils/elles ont gagné enfin une **prime de vie chère** dont le surcote est reconnu par tout le monde (sauf par la direction) et un effet rétroactif depuis 2011, date de la départementalisation. Aucun accord n'a pu se faire sur une évaluation de ce surcote de la vie au regard de la métropole ; mais 3 expertises dont celle de l'Insee et d'une association de consommateurs locale devraient être prises en compte début 2016 avec, si l'évaluation est différente, un effet rétroactif depuis janvier 2015.



Les salarié-es de Mayotte en grève depuis le 27 juillet ont repris le travail satisfaits que justice leur soit partiellement rendue. Ils seront attentifs aux conclusions des prochaines négociations sur le **cout réel de la vie à Mayotte**.

Nous adressons nos remerciements pour toute la solidarité venue de France et des Dom, ainsi qu'à nos collègues de la CGT, pour leur soutien.

Santé, social et médico-social : Mobilisation le 1^{er} octobre

Intensification et dégradation des conditions de travail et de soins, restructurations, fermetures de lits, fermetures de services, précarité de l'emploi, salaires bloqués, remise en cause des acquis et des jours RTT sont monnaie courante dans les secteurs de la santé, de l'action sociale et du médico-social.

Face à cela, **les salarié-es ne restent pas sans réaction** : Les luttes se sont multipliées ces derniers mois, à Toulouse, Rennes, Caen, Uzès, Morlaix, Lorient, Douarnenez, Sarlat, Angers, Saumur... Les salarié-es de l'AP/HP sont descendu-es 4 fois massivement dans la rue au printemps, rejoints par d'autres hospitalier-es, pour contrer la remise en cause de leurs jours RTT obligeant le directeur général M.Hirsch, à repousser après l'été la tentative de mise en place de son «mauvais plan». Ils et elles ont remis ça le 17 septembre, plus que jamais, nombreux-euses, déterminé-es et combatif-ives.



Le 1^{er} octobre, l'ensemble des personnels du sanitaire du social et du médico-social montreront une nouvelle fois leur volonté de défendre leur outil de travail, leur emploi, leurs conditions de travail et une certaine idée de la protection sociale collective.

Cet appel intersyndical (FO – CGT – SUD) se matérialisera par un rassemblement à Paris devant le Sénat et par de multiples initiatives locales, départementales et régionales.

Marseille : Les femmes contre les extrémismes

Les 19 et 20 septembre s'est déroulée à Marseille une rencontre qui s'inscrivait dans les initiatives de la Marche Mondiale des femmes 2015. Tout en profitant de l'escale de la « caravane européenne » partie de Kobané en mars dernier, le **collectif MMF 13** (dans lequel sont investis Solidaires 13 et Solidaires 83) organisait sur la thématique « Montée des extrêmes » cette **rencontre des femmes du bassin méditerranéen**.

Près de 370 personnes étaient attendues à l'université Saint Charles, pour entendre et débattre avec des intervenantes venant de Grèce, d'Algérie, du Liban, de Turquie, de Palestine, de Tunisie, d'Italie, du Portugal, du Maroc... et de France évidemment. Après des exposés de Chahla Chafiq (Sociologue) sur Femmes et religions et Lilian Halls French (co-présidente de l'IFE- EFI, l'initiative Féministe Euroméditerranéenne) sur Paix, sécurité et droits des femmes, les participantes se sont réparties dans 4 ateliers thématiques pour discuter, échanger et surtout aboutir à des propositions d'alternatives. Des actes doivent être rédigés ainsi que le compte-rendu de cette journée.

La restitution des ateliers s'est faite en plénière, juste avant de partir en manifestation vers le vieux port de Marseille. **Environ 300 personnes ont scandé des slogans sur la canebière, chanté l'hymne des femmes le point levé, écouté les chants de lutte des femmes algériennes (en arabe et français)**. L'ambiance était « chaude » et surtout chaleureuse, entraînant des passantes et passants dans le cortège jusqu'au port où des prises de paroles ont eu lieu.

Le lendemain était consacré à la présentation du parcours européen de la caravane féministe, avec l'exposition photographique de toutes leurs étapes depuis Kobané. Tout un programme !

La fin de la Marche Mondiale des femmes 2015 se déroulera à Lisbonne du 14 au 17 octobre prochain.

Valenciennois : Contre les licenciements

L'**annonce de plusieurs licenciements chez l'équipementier Ogura** (dont un délégué SUD-Industrie) et l'arrêt d'ores et déjà programmé de l'unité de production (la direction préférant importer) ont provoqué la réaction immédiate de SUD-Industries 59- 62, qui a organisé le 10 septembre un rassemblement et un blocage au rond-point de la zone artisanale d'Onnaing (59).

Une mobilisation qui, en plus du **soutien de nombreuses délégations de l'industrie**, a pris une tournure interprofessionnelle, sur l'enjeu plus global et très important de préserver les emplois dans la région. D'autres actions du même type sont en préparation.



Du 7 au 17 octobre : Marches européennes

Des Marches, à l'initiative de plusieurs mouvements sociaux d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, de Grèce, de France, vont **sillonner les routes de France et se rejoindre à Bruxelles** pour manifester leur opposition au diktat libéral européen dont nos gouvernements sont complices.

Nous marchons ensemble pour dire non à l'austérité, à la pauvreté, aux accords de libre-échange comme le TAFTA, au racisme, à la corruption et exiger l'égalité, des droits économiques et sociaux fondés sur une solidarité sans frontières.

Nous en avons assez de **ces politiques européennes libérales au profit des intérêts financiers et des multinationales, qui creusent toujours plus les inégalités sociales, appauvrissent les peuples et font le lit des forces d'extrême droite et réactionnaires**. Nous refusons de laisser la loi de la finance provoquer des crises à répétition et détruire nos vies. Nous refusons de payer une dette que ces mêmes puissances d'argent ont générée.

Nous ne supportons plus le déni de démocratie des élites européennes comme celles de nos propres pays qui détruisent les droits sociaux, les services publics, se soumettent à la loi du marché qui ne produit que du chômage, de la précarité et font obstacle à la transition écologique.

Nous n'acceptons pas que le fruit des richesses produites par les travailleurs-euses en France et ailleurs, soit confisqué par une minorité de privilégiés et planqué dans les paradis fiscaux.

Nous combattons toute idée d'Europe forteresse comme celle du repli nationaliste. Ce sont deux logiques d'exclusion. La solidarité et la coopération entre les peuples fondées sur l'accueil, le partage des richesses et la lutte pour la démocratie, sont les seules réponses porteuses d'émancipation pour toutes et tous.

Les Marches européennes arriveront le 7 octobre à Toulouse, passeront par Marseille, Grenoble, Paris, Calais, Metz. A Bruxelles, du 15 au 17 octobre des actions lors du sommet européen seront organisées et une manifestation européenne aura lieu le 17 octobre. L'union syndicale Solidaires appelle toutes les forces sociales à rejoindre ces mobilisations.

Clermont : Les salarié-es des ACC en lutte

Les ACC, **Ateliers de Construction Clermontois**, qui emploient 320 salarié-es dont l'activité principale est la maintenance et la rénovation ferroviaire, sont en difficulté depuis quelques années. Faute de marchés, le carnet de commande est vide et l'entreprise est à nouveau confrontée à de graves difficultés. Les salarié-es, après avoir manifesté devant la dernière rame sortant de l'usine en juin dernier sont désormais en chômage technique et l'entreprise risque d'être mise en liquidation judiciaire si d'autres marchés ne sont pas trouvés rapidement.

C'est la raison pour laquelle les salarié-es et leurs sections syndicales SUD, CGT et FO ont décidé de mettre un coup d'accélérateur à la mobilisation.

Après avoir manifesté devant le conseil municipal de Clermont Ferrand, **ils et elles ont décidé d'organiser une montée à Paris le 7 octobre**. Ils veulent ainsi exiger du STIF (Syndicat des transports en commun d'Ile de France), réuni en assemblée générale, d'inciter la RATP et la SNCF pour le RER de continuer à confier la rénovation de leurs rames aux ACC. Une délégation sera également reçue à Bercy pour exiger l'intervention des pouvoirs publics.

6 cars sont d'ores et déjà réservés et près de 250 salarié-es sont déjà inscrit-es pour aller manifester leur mécontentement. **Solidaires Auvergne soutient leur combat**, une délégation sera présente à Paris.

Pour exprimer la solidarité de tou-ttes les salarié-es du Puy de Dôme, la manifestation interprofessionnelle du 8 octobre partira des ACC à 10H.

Fonction publique : Votation des personnels

Depuis de trop longues années, **la situation de la Fonction publique se dégrade sous l'effet des politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs** : gel de la valeur du point d'indice, suppressions d'emploi, détérioration des conditions de travail et de la qualité du service public. Cette situation n'est satisfaisante ni pour les usagers, ni pour les fonctionnaires et agents publics !

Il est urgent d'opérer d'autres choix ! Pour y contribuer, **les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et FAFP de la Fonction publique ont décidé d'organiser une grande consultation démocratique des personnels de la Fonction publique du 21 septembre au 2 octobre 2015**. Cette consultation vise à permettre l'expression la plus large possible des agents de la Fonction publique afin de donner plus de poids à l'expression des revendications auprès du gouvernement.



Annecy : Solidarité avec l'Inspectrice du Travail

Le 5 juin 2015, à l'appel des organisations syndicales du ministère du Travail et des Unions Locales de syndicats de salarié-es, plus de 500 personnes se sont rassemblées à Annecy pour **soutenir notre collègue inspectrice du travail de Haute-Savoie, mise en cause par l'entreprise TEFAL pour « recel et violation du secret professionnel »**. Le tribunal correctionnel d'Annecy a décidé de renvoyer l'affaire au 16 octobre 2015 à 14h00. Par notre mobilisation, nous soutenons tant le salarié de TEFAL – lanceur d'alerte qui a eu le courage de révéler les manœuvres de son employeur en direction du préfet et du directeur du travail de Haute-Savoie – que notre collègue inspectrice du travail, qui était la cible de ces manœuvres et a en conséquence subi des pressions de la part de sa hiérarchie dans le but de l'empêcher de mener à bien son travail de contrôle.

Soyons encore plus nombreux/euses à la nouvelle audience ! **Les organisations syndicales appellent tous les agents du ministère à se mettre en grève et à se rassembler le 16 octobre 2015 à 13 heures devant le tribunal correctionnel d'Annecy.**

Nous demandons :

- ♦ L'**abandon des poursuites contre notre collègue et le lanceur d'alerte** ;
- ♦ La **poursuite devant la justice des procédures initiées par notre collègue** ;
- ♦ Une **condamnation publique des agissements de TEFAL** et des propos du parquet par la Ministre du travail et la reconnaissance de l'accident de service de notre collègue.

Répression anti-syndicale : Ne pas laisser faire

La confédération CGT avait choisi de faire du 23 septembre une journée d'action contre la répression anti-syndicale. Malgré nos propositions répétées, elle n'a pas souhaité en faire une initiative unitaire au plan national... ce qui n'a pas empêché que des initiatives plus larges aient lieu ce jour là.

En **Gironde**, cette journée s'est traduite par un appel commun CGT, Solidaires, FSU, UNEF à un rassemblement qui a réuni plus d'une centaine de personnes à Bordeaux. Après les prises de parole de la CGT, Solidaires33, FSU, UNEF, Conf Paysanne, AC! Gironde, de la Coordination santé pour tous, de victimes de répression syndicale, une délégation a été reçue par la Préfecture, ce qui a permis de réaffirmer que **face aux inégalités, aux injustices, à l'exploitation, aux exclusions, au désastre écologique... nous avons raison de nous révolter...** Personne ne nous bâillonnera, car pour nous, chaque militant-e syndical-e, associatif-ve ou politique doit pouvoir exercer ses droits d'expression et d'action en toute liberté sans avoir à craindre de représailles d'aucune sorte.

Dans le **Gard**, un rassemblement était organisé, à l'initiative de Solidaires 30 et de la CNT, pour **demande l'amnistie de l'ensemble des militant-es du mouvement social victimes de la répression, et notamment Fouad, de la CNT 57**, qui vient d'être définitivement condamné, pour l'occupation des voies de la gare de Metz en 2006. Cette action, initiée par la coordination nationale des étudiants en lutte contre le projet de CPE, et relayée à Metz par l'Assemblée Générale de grève de l'Université, n'avait alors rien d'une action isolée : dans de nombreuses autres villes les blocages économiques et les grèves se multipliaient. Seul interpellé, après coup, lors d'une mobilisation d'environ un millier de personnes, Fouad est donc aujourd'hui condamné à verser à la SNCF près de 40000 euros, au titre de dommages et intérêts.